

Examen de la rémunération globale de 2009 – Résumé

La Banque compte sur un personnel talentueux qui mène des recherches, voit au suivi et à l'analyse de questions complexes, fournit des services et assure la bonne marche de l'institution. En tant qu'organisation fondée sur le savoir, elle s'attache à créer un milieu de travail exceptionnel dans le but d'attirer et de motiver les employés les plus susceptibles de l'aider à atteindre ses objectifs.

L'une des grandes priorités institutionnelles énoncées dans le plan à moyen terme actuel de la Banque consiste à mieux harmoniser les stratégies de recrutement et de perfectionnement du personnel avec les défis présentés par l'évolution des besoins opérationnels, des conditions sur le marché du travail et des tendances démographiques. À cette fin, la Banque a effectué en 2009 un examen factuel complet de toutes les composantes de son programme de rémunération globale. Cet examen a été réalisé parce qu'il fallait notamment :

- actualiser les marchés de référence relatifs aux postes offerts à la Banque afin de pouvoir utiliser les données comparatives les plus pertinentes pour évaluer l'offre de la Banque en matière de rémunération globale;
- faire en sorte que la Banque continue d'appliquer des pratiques exemplaires en conception de régime de rémunération;
- tenir compte de l'évolution des besoins opérationnels à la Banque;
- prendre en considération l'incidence du vieillissement et de la mobilité de la main-d'œuvre.

Par suite de cet examen, la Banque apporte plusieurs changements à son programme de rémunération globale afin d'atteindre son objectif d'être l'institution prééminente en matière de politique macroéconomique au Canada, tout en maintenant son engagement à l'égard d'une saine gouvernance et d'une gestion responsable des fonds publics. La mise en œuvre de ces changements devrait se traduire par :

- une capacité améliorée d'attirer et de retenir des professionnels de haut calibre grâce à une rémunération globale qui demeure concurrentielle et qui répond à l'évolution des conditions du marché;
- le recours à des données comparatives plus pertinentes (les marchés de référence) aux fins de l'établissement de la rémunération globale à la Banque;
- une plus grande flexibilité en ce qui a trait au modèle salarial en vue de favoriser le maintien en poste des employés les plus performants et de réagir plus rapidement aux changements de conditions sur le marché du travail;
- une utilisation plus efficace des sommes budgétées au titre de la rémunération globale;
- une capacité accrue de gérer les coûts à long terme et d'assurer la viabilité du régime de pension et des avantages sociaux des retraités.

La Banque du Canada offre à ses employés un programme de rémunération globale concurrentiel, d'excellentes occasions de formation et de perfectionnement, de même qu'un milieu de travail de qualité supérieure. Des précisions sur la Banque et les possibilités de carrière qu'elle propose se trouvent dans le site Web de l'institution, à l'adresse

<http://www.banqueducanada.ca/fr/rh/index.html>